

Xavier DARON Architecte DPLG

9 chemin des Écoliers 97424 Saint Paul FAX: 0262 43 33 32 GSM: 0692 61 89 55

CH1

xavier_daron@orange.fr

COMPTE RENDU DE REUNION N°1

DU 31/07/2012

"LES HAUTS DE FLORIMONTS"

REVISION DES MENUISERIES EXTERIEURES

Commune de Saint Paul, 1, 2, 3, 4 & 5 allée Rose Des Bois, 41 & 43 rue de Florimonts, 23,25 & 27 impasse des cerises

Permis de démolir n° /sans objet/
Permis de construire n° /sans objet/
Déclaration préalable: /sans objet/

Ρı	rése	M./Mme.	SOCIETE	TEL	FAX	GSM	DIFF.
		M DUSSIER	MAITRE D'OUVRAGE	0262 94 76 00	0262 21 55 70	0692 28 31 88	Х
ı	Χ	M DESRUISSEAUX	MAITRE D'OUVRAGE	0262 94 76 00	0262 21 55 70	0692 08 96 95	Х
ı	Χ	M DARON	ARCHITECTE	0262 55 76 63	0262 55 76 63	0692 61 89 55	
ı	Χ	M SEGA	REMBAT	0262 52	0262 58 15 30	0692 86 46 02	Х

Lot	Observations

1 PREPARATION DU CHANTIER

1.3

DOCUMENTS A TRANSMETTRE AVANT LE DEBUT DU CHANTIER

- 1.1 PPSPS: transmis, incomplet, à compléter
- PEO & PAC : en variante, il a été convenu avec l'entreprise que celle-ci pourrait remettre des prototypes à la maîtrise d'œuvre pour validation ; éléments remis :
 - prototype/ échantillon de volet battant en movingui: sections et exécution validée, essence à remplacer systématiquement par MAKORE
 - prototype de casquette pin CL4 dimensions 595x1072mm: sections et exécution validée; dimensions générales non conformes (CCTP stipule 600x1800mm); l'entreprise se propose de diminuer les sections et adapter la position de certains éléments aux dimensions 600x1800: soumettre nouveau prototype pour validation avant pose, et fixations par goujons à prévoir tous les 450mm (225 en début et fin : donc 4 goujons/casquette)

Reste à transmettre : prototype/échantillon pour fenêtres/porte-fenêtres rep. F2V PF2V & PF1V Notes de calcul des épaisseurs de vitrages : réalisées *gracieusement* par maîtrise d'œuvre :

- il s'ensuit que les éléments verriers auront une épaisseur de 6 mm
- Notes de calcul des ouvrages assurant le clos : seront réalisées *gracieusement* par la maîtrise d'œuvre, dès transmission des sections définitives des dormants et ouvrants.
- 1.5 Fiches techniques des matériels et matériaux : documents remis :
- quincaillerie : vis marque ROCKET : validé sous réserve d'utilisation de visserie inox A2 notamment sur volets à reprendre ou à créer
 - serrure en applique marque THIRARD: validé
 - paumelles loutre marque LBS: validé
 - crémones à panneton à gorge marque MAP: validé
 - serrures à mortaiser multipoints pour portes palières: validé
 - goujons Ø 12 L125: validé sous réserve de calcul des contraintes appliquées aux auvents (vents cycloniques)
 - béquilles SLIM marque VACHETTE : validé
- 1.5.2 essences de bois préconisées par l'entrepreneur :
 - movingui: pour menuiseries extérieures protégées uniquement, c'est à dire: F2V, PF2V et PF1V sous varangues ou encorbellements (sauf en RDC)
 - makore: pour les autres menuiseries et l'ensemble des volets à remplacer
 - Essences de bois validées pour localisations définies ci-dessus
- 1.5.3 peintures: PRIMOOD de LA SEIGNEURIE: sur éléments bois: validé

- PANTINOX de LA SEIGNEURIE: sur éléments métalliques: validé

- teintes: - menuiseries vitrées: blanc

- portes palières: SE 2072 de LA SEIGNEURIE

- garde-corps et persiennes bois: SE 1691 de LA SEIGNEURIE
- portes des locaux poubelles: blanc
- sous-face auvents portes locaux poubelles & logos sur portes:

SE 1579 (bâtiment A)

SE 1600 (bâtiment B)

SE 1647 (bâtiment C)

SE 1677 (bâtiment D)

(exécution du logo sur portes locaux poubelles : cf. PJ)

2 ETAT D'AVANCEMENT DU CHANTIER

1.5.4

Intervention entamée dans logements: 1,2,3,4

<u>Attention</u>: nettoyage des menuiseries avant mise en peinture ESSENTIEL; les menuiseries doivent être grattées, nettoyées et dégraissées avant mise en peinture. Tous les travaux sur supports non correctement préparés devront être reprises. Utilisation de bande autocollante de protection des vitrages durant travaux peinture <u>fortement recommandée</u> par la maîtrisé d'œuvre Logement n°1 : 1 F2V partiellement pourrie (ouvrant, dormant); l'entreprise préconise sa reprise plutôt que son remplacement. Béquilles et rosaces à remplacer sur PF1V &PF2V Logement n°2 : 1 PF2V+V prévue à remplacer a été reprise par l'entreprise et n'est plus à remplacer par contre, un volet manque côté rue sur 1 F2V : à créer

3 TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES / MODIFICATIONS DE PRESTATIONS

l'entreprise a réussi à reprendre des menuiseries classées « à remplacer » ; cela permettra de faire des travaux non prévus sur d'autres menuiseries et donnera lieu a un avenant listant les plus et les moins-values

PROCHAINE REUNION DE CHANTIER LE MARDI 07/08/2012 À 09H00